

LA RELATION TRIPARTITE : ÉLUS, CABINET, ADMINISTRATION



OBJECTIFS

- 1- Comprendre et maîtriser les règles juridiques, budgétaires et comptables encadrant la procédure budgétaire
- 2- Savoir se repérer au sein des documents budgétaires et être en mesure d'interpréter les données y figurant
- 3- Maîtriser la construction et la stratégie d'un budget et de l'ensemble de ses composantes

Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

Coût moyen par élu : 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 Heures

Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Validation de la formation

Attestation de formation

Modalités d'évaluation

Evaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

Nombre de stagiaire : de 6 à 12 maximum

PROGRAMME

LA DÉFINITION DES RÔLES

- Fonctionnement de la FP et le statut des agents, les obligations des agents territoriaux
- Missions des élus envers les agents territoriaux
- Responsabilités des élus : nomination, sanctions positives et négatives
- Lien élu et DGS

LE PARTAGE DES RÔLES

- La complémentarité élus et agents territoriaux
- La délégation de pouvoir
- Les prises de décision

LE FONCTIONNEMENT ÉLUS – AGENTS TERRITORIAUX

- Mode de communication et posture à développer
- Interférences entre le politique et l'administration
- Organisation des temps de travail collectifs, gestion de planning, outils de pilotage partagés
- Gestion des conflits



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :
LAURE LOURMIÈRE